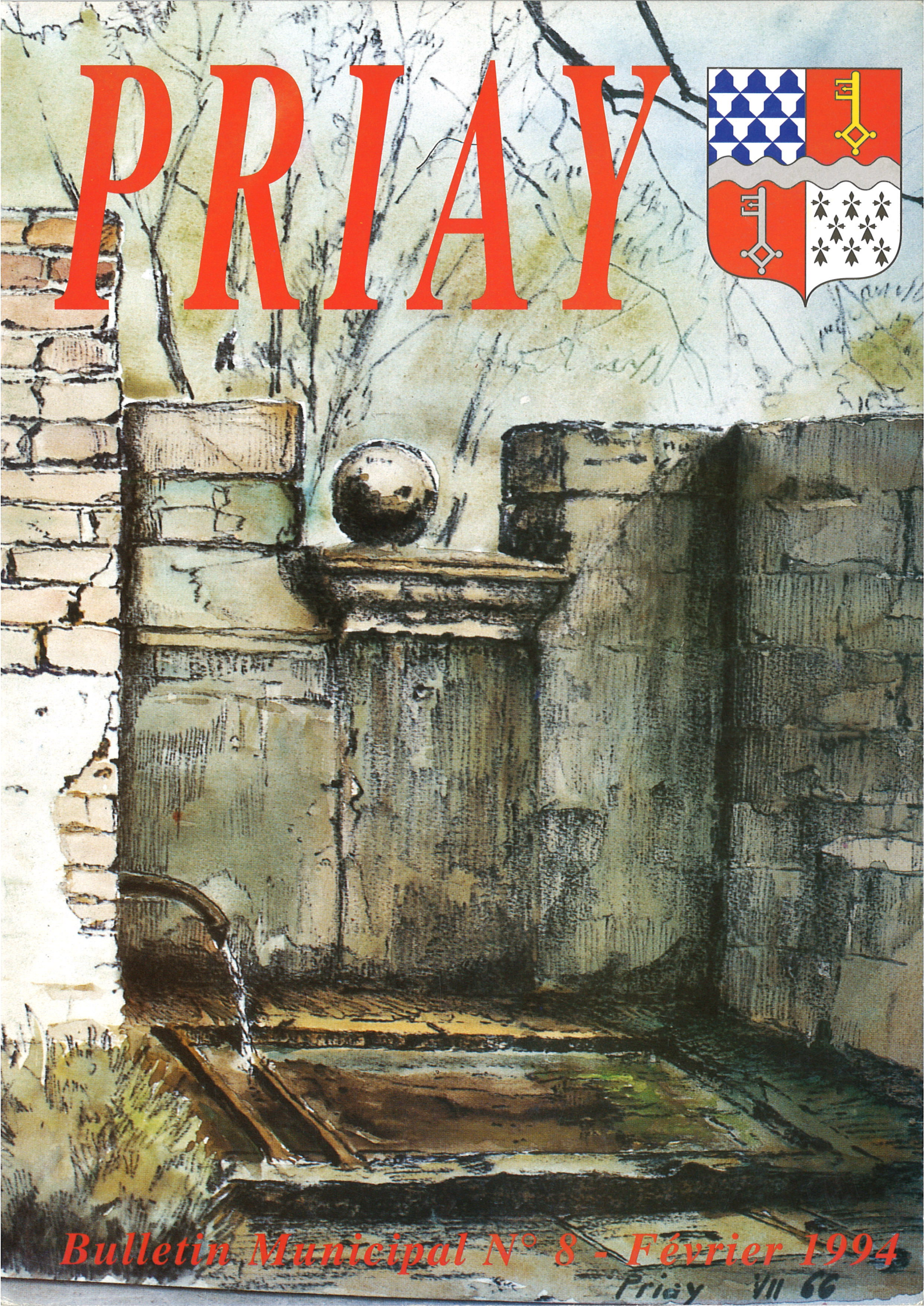
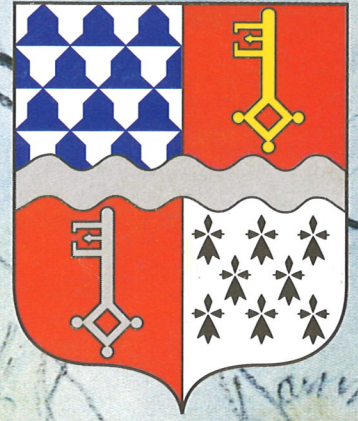


PRIAY



Bulletin Municipal N° 8 - Février 1994

Priay VII 66

T A B L E D E S M A T I È R E S

Commerces, artisanats et industries de Priay.....	2	Amicale Chasse de Priay.....	13
Le Mot du Maire.....	3	Don du sang.....	13
Prix des services municipaux.....	4	Bibliothèque.....	13
Le carnet de Priay - État civil 1993.....	4	Comité des retraités et personnes âgées.....	14
Le budget municipal.....	5	Anciens combattants et anciens prisonniers de guerre.....	14
Le Baptême des rues.....	6	F. C. Priay.....	15
Éléments constitutifs du blason de Priay.....	6	D.B.M.A.....	15
Les Maires de Priay depuis Napoléon.....	7	A.I.P.....	16
École de Priay.....	8	Amicale Boules de Priay.....	17
Communiqué de la Gendarmerie de Pont d'Ain.....	8	Jeunes Sapeurs Pompiers.....	17
Sou des écoles.....	9	Jeux - proposés par J. L. Guillot.....	18
Cantine scolaire.....	10	Europe ou pas Europe ??.....	19
Comité de Jeunes.....	10	Communiqué de la poste.....	19
Comité des Fêtes et du Fleurissement.....	11 - 12	Les grands travaux de 1994.....	20
Gym'club et Club de loisirs "Atout Coeur".....	12	Calendrier des fêtes et manifestations 1994.....	22
Yoga-Club de la Côtère.....	13	Renseignements utiles.....	23

COMMERCES, ARTISANATS ET INDUSTRIES DE PRIAY

ALIMENTATION

• Boucherie : ÉDOUARD Bernard, Grande rue de la Côtère	74 35 63 63
• Boulangerie : BOUVARD Roger, Grande rue de la Côtère	74 35 61 07
• Épicerie : "EXPRESS", Grande rue de la Côtère	74 35 64 34

CAFÉ - RESTAURANT

• Bar glacier "LE BISTROT" (S. Mellas), Grande Rue de la Côtère	74 35 49 76
• Café CHERPAZ Yvonne, Grande rue de la Côtère	74 35 62 81
• Bar Tabac "LA TRUITE A L'OMBRE" (Dimier), Grande Rue de la Côtère	74 35 62 70
• Restaurant "LA MÈRE BOURGEOIS", Grande Rue de la Côtère	74 35 61 81
• Restaurant "POURQUOI PAS", Grande Rue de la Côtère	74 35 60 55

DIVERS

• Articles Pêche & Chasse : CONTINI Michel, Route de la Dombes	74 35 40 06
• G.I.E. de désosseurs indépendants- EURL HA DESOSS (HUBERT Alain), "Les Valettes"	74 39 15 04
(HUBERT Jean-Claude), "Les Carronnières"	74 39 14 91
	Télécopieur : 74 39 22 62
• Fabrication matériel de pêche : Pêche Passion SARL, Grande rue de la Côtère	74 35 40 55
• Coiffure mixte : MICHON Isabelle, Place L. Ferrand	74 35 63 84
• Dessinatrice : LHERBETTE Jacqueline, Route de la Dombes	74 35 66 41
• Matières plastiques : SARL MCF, Les Carronnières	74 39 04 41
• Paysagiste : JOUANNIN Georges, Les Carronnières	74 39 07 03
• Sérigraphie-flockage : "ALAINPRESSION", Grande rue de la Côtère	74 35 40 05
• Dessinateur industriel : SOQUET Gérard, Bellegarde	74 35 48 55

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

• Électricité : COLLOMBIN Claude, Grande rue	74 35 66 28
• Maçonnerie : Entreprise RUGGERI-PAQUELET, Grande rue de la Côtère	74 35 63 85
• Plâtrerie-peinture : LUVINI René, Route de Genève	74 35 61 90
• Matériels travaux publics : BLANCHET Jean-Daniel, Grande rue de la Côtère	74 35 62 18

INDUSTRIE PLASTIQUE

• S.A. STYL'MONDE, Rue des Champagnes	74 35 66 25
	Télécopieur 74 35 47 17

MÉCANICIENS - GARAGISTES

• FAVIER Michel, Route de Lyon	74 35 65 19
• GUILLERMIN Daniel, Agent PEUGEOT, Grande rue de la Côtère	74 35 65 48

PROFESSIONS MÉDICALES & LIBÉRALES

• Médecine générale : Dr TARROUX Michel, Grande rue de la Côtère	74 35 66 47
• Chirurgical-dentiste : Dr APPEL Maurice, Route du Gottu	74 35 60 54
• Masseur-kinésithérapeute : ROBERT Bruno, Grande rue de la Côtère	74 35 47 25
• Pédicure - manucure : LUBIN Gloria, "Bellegarde"	74 35 62 18
• Pharmacie : BEL Alain, Grande rue de la Côtère	74 35 60 19
• Office notarial : S.C.P. BOUVARD, Notaires associés, Grande rue de la Côtère	74 35 60 33
	Télécopieur : 74 35 62 05
• Traducteur technique : KILGALLON Christopher, Route de la Dombes	74 35 44 12
	Télécopieur : 74 35 46 44
	Serveur Télématique : 74 35 43 30

"Entre le passé qui nous échappe et l'avenir que nous ignorons, Il y a le présent où sont nos devoirs".

(A. de Gasparin)

Dans un monde cruellement bouleversé, Priay résiste fort bien au phénomène des profondes mutations actuelles. Ainsi, nous pensons être loin des drames des nations qui éclatent ; en réalité, c'est à deux ou trois heures d'avion que l'on peut mesurer notre précaire sécurité.

Pourtant notre village conscient de tous ces malheurs, continue sa vocation rurale, faite de travail et de sérénité. Soyons optimistes et formons des vœux pour que la sagesse des hommes réalise enfin une paix définitive, source de tous les bonheurs.

Notre fleurissement, rouage agréable de notre embellie, progresse encore cette année avec un investissement important.

Merci aux bénévoles actifs, toujours très doués, pour nous offrir une merveilleux environnement ; ils espéraient une troisième fleur ! Hélas "certaines" augures en ont décidé autrement...

La municipalité continue elle son programme de réalisation. Le nouveau bureau de poste implanté au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie, sera bientôt fonctionnel. Si les heures d'ouverture sont réduites, nous conserverons malgré tout ce service public.

La bibliothèque verra un déménagement provisoire pour des raisons de place et de financement. Deux nouvelles salles de réunions (sur la place, côté mairie) contribueront je l'espère au plein épanouissement des sociétés locales ; ces dernières représentent la richesse de notre patrimoine culturel, et nous pouvons être fiers de leurs nombreuses vies actives.



Début 1994 l'ancien bâtiment de la Poste entrera enfin en une profonde transformation pour la création de huit logements.

Notre nouvelle station d'épuration de Bellegarde (dans sa première phase) confortera au printemps prochain ce réseau défec-tueux. Elle sera le support des futurs branchements des Carronières et du Biez.

La place publique et nos rues viennent d'être dotées de plaques officielles demandées par l'Administration. Ce financement sera poursuivi dans les hameaux. La protection du captage d'eau potable du syndicat est en sommeil (suite aux intempéries) ; ces travaux urgents restent notre principal objectif.

Le village a été profondément marqué par les inondations du 5 au 6 juillet. Félicitons les secours urgents et soulignons l'entraide fraternelle de la population. Les plaies se

cicatrisent peu à peu, en espérant ne plus revoir ce déchaînement d'éléments incontrôlables.

Mais terminons sur une note plus gaie ! Nous devons revoir la cérémonie du 14 juillet. Un sang neuf devra lui être infusé pour que cette fête nationale retrouve une forte ambiance populaire, avec tout l'éclat qu'elle mérite. Il est souhaitable aussi que la fête patronale du 15 août soit organisée par les jeunes.

Toujours à l'écoute de tous problèmes, je vous adresse mes vœux sincères et chaleureux de bonheur et prospérité pour 1994. Que santé et paix soient les réalisations de toutes nos espérances.

René SANTHONNAX



PRIX DES SERVICES MUNICIPAUX au 1ER JANVIER 1994

SALLE DES FÊTES

1°- Habitants de Priay et associations locales :

* Conférence	640,00 F
* Conférence avec lunch.....	790,00 F
* Repas de société locale sans but lucratif	545,00 F
* Bal	915,00 F
* Concours de belote	470,00 F
* Repas de mariage et divers.....	915,00 F
* Repas de société à but lucratif	915,00 F

2°- Habitants et sociétés des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

* Conférence	680,00 F
* Conférence avec lunch.....	860,00 F
* Chauffage par journée d'utilisation	155,00 F

DROITS DE BRANCHEMENT

- Au réseau d'eau.....	5000,00 F
(payable au Syndicat des Eaux Villette-Priay)	
- A l'égout.....	2500,00 F.

CIMETIÈRE

* Concessions cinquantenaires	650,00 F le m ²
* Concessions trentenaires.....	400,00 F le m ²

DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ

* L'emplacement	8,00 F
-----------------------	--------

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- du 1^{er} octobre au 31 mars : ramassage hebdomadaire le mardi matin
- du 1^{er} avril au 30 septembre : ramassages le mardi et le vendredi

DÉCHARGE MUNICIPALE

La décharge des Brotteaux est ouverte le samedi matin de 9h à 12h.

DÉCHARGE INTERDITE EN DEHORS DE CES HORAIRES

Il est rappelé que trois bennes à verre sont à votre disposition :

- près du jeu de boules (quartier de la rivière),
- aux Carronières (près de la maison Emeyriat),
- à l'entrée de la décharge des Brotteaux.

Pour le ramassage des vieux papiers (en paquets) consulter la Mairie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les personnes remarquant un défaut de fonctionnement dans l'éclairage public doivent s'adresser directement au Secrétariat de Mairie.



LE CARNET DE PRIAY ÉTAT CIVIL 1993

NAISSANCES

DAJJAT Benjamin.....	20 février 1993
CARIOU Alexandre Bernard	4 mars 1993
LE BELLEC Anaëlle	23 mai 1993
LAMBERT Fabien Joachim	9 Juillet 1993
HORTE Anthony Steeven	13 juillet 1993
VERZIER Charlotte	13 août 1993
POUSSIN Anthony Pierre Roger	21 août 1993
THIBAUT Mégane Cindy	24 novembre 1993
DEBOURG Célia	20 décembre 1993

MARIAGES

MICHEL Philippe Claude Anne et BILLON Cécile Jeanne Michelle	26 février 1993
POTIGNON Olivier Georges et DUCROUX Sandrine	10 avril 1993
PALATIN Jérôme Jean André et SAGE Anne-Sophie Denise Marie	5 juin 1993
ZURCHER Christophe Jacky et COLLOMBIN Fabienne	18 septembre 1993
BLATRIX Thierry et AOUIT Fatima.....	18 septembre 1993
GALLET Patrick et CHANEL Nathalie	23 octobre 1993

DÉCÈS

BRODARD Françoise Yvette Fernande Ep. POUSSIN	7 février 1993
FLECHON Maria Veuve JACQUEMOT	26 février 1993
CURNILLON Marie Clémence	15 avril 1993
FARGETTE Joséphine Ep. MUSY	25 septembre 1993
RITTON Raymond Lucien Emile	16 octobre 1993
GELAY André	18 octobre 1993
LAMBERT Gérard	1er décembre 1993
JACQUIN Léon Virgile Marie	13 décembre 1993

PLAN D'EAU MUNICIPAL - PÊCHE

Tarifs pour l'année 1994

En dessous de 12 ans	Gratuit.
TARIF A LA JOURNÉE :	16 F

1 - Habitants de la commune :

- de 12 à 16 ans :	60 F
- de 16 à 65 ans :	120 F
- plus de 65 ans :	60 F
- conjoints des sociétaires	60 F

2 - Étrangers à la commune

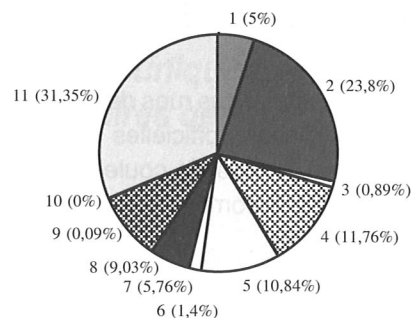
- de 12 à 16 ans :	90 F
- de 16 à 65 ans :	180 F
- plus de 65 ans :	90 F
- conjoints :	90 F

LE BUDGET DE LA COMMUNE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 - Denrées et fournitures	163 500
2 - Frais de personnel	774 000
3 - Impôts et taxes	29 000
4 - Travaux et services extérieurs	383 000
5 - Participation et contingent	353 000
6 - Allocations et subventions	47 000
7 - Frais et gestion générale.....	187 500
8 - Frais financiers	294 000
9 - Charges exceptionnelles	3 000
10 - Charges antérieures	/
11 - Prélèvements dépenses investissements	1 020 350

TOTAL3 254 350



Dépenses de Fonctionnement

3 254 350 F

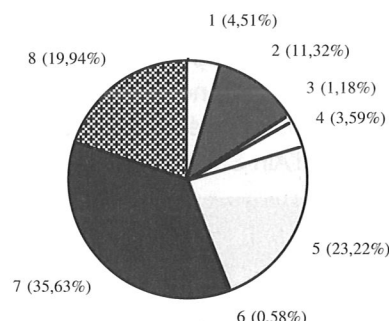
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 - Produits d'exploitation	147 000
2 - Produits domaniaux	368 500
3 - Produits financiers.....	38 500
4 - Recouvrement subventions.....	117 000
5 - Dotation globale de fonctionnement.....	755 668
6 - Impôts indirects	19 000
7 - Contributions directes	1 159 682
8 - Produits antérieurs	649 000

TOTAL3 254 350

Recettes de Fonctionnement

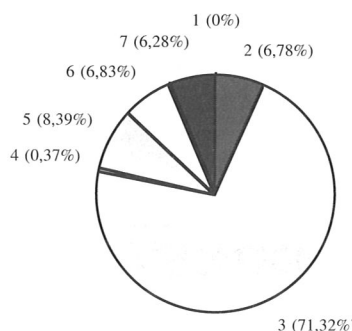
3 254 350 F



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Déficit d'investissement reporté	/
2 - Acquisitions de biens meubles et immeubles	216 000
3 - Travaux de bâtiment	2 271 000
4 - Prêts à long et moyen terme	12 040
5 - Remboursement d'emprunts	267 410
6 - Travaux effectués par les syndicats.....	217 700
7 - Att. TVA travaux assainissement	200 000

TOTAL3 184 150



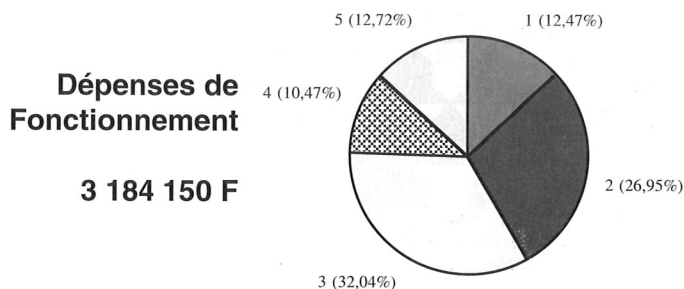
Dépenses de d'investissement

3 184 150 F

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent d'investissement reporté	397 300
2 - Subventions d'équipement.....	828 000
3 - Prélèvements recettes de fonctionnement.....	1 020 350
4 - Recouvrements de créances	333 500
5 - Participation travaux d'équipement	405 00
6 - Att. TVA travaux d'assainissement	200 000

TOTAL3 184 150



Dépenses de Fonctionnement

3 184 150 F

DÉPENSES BALANCE GÉNÉRALE

Dépenses d'investissement (A)	3 184 150
Dépenses de fonctionnement (B)	3 254 350
- Prélèvements sur recettes de fonctionnement (C) ...	1 020 350
Dépenses de fonctionnement propres (B - C = D)	2 234 000

TOTAL (A +D).....5 418 150

RECETTES BALANCE GÉNÉRALE

Recettes de fonctionnement (E)	3 254 350
Recettes d'investissement (F)	3 184 150
- Prélèvements sur dépenses d'investissement (G) ...	1 020 350
Recettes d'investissement propres (F - G = H)	2 163 800

TOTAL (E +H).....5 418 150

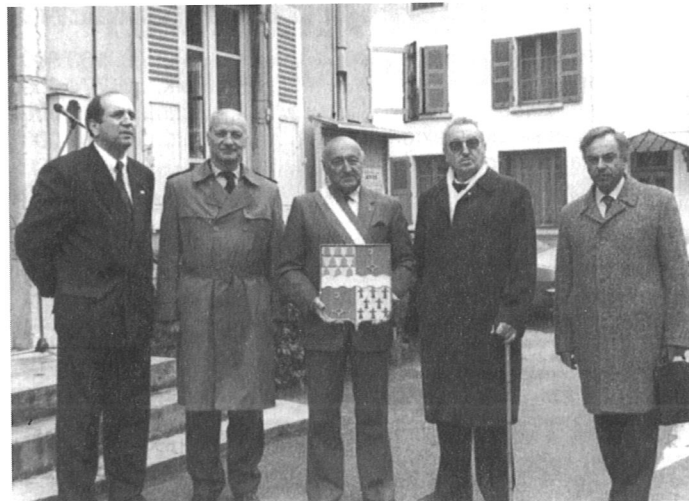
TAXES LOCALES

	Bases	Taux du Conseil	Variation taux	Produit	Variation du produit
Taxe d'habitation	4 491 000	6,3%	2,94 %	282 933	13,73%
Taxe Foncière propriétés bâties	2 904 000	9,27%	3,00%	269 201	6,41%
Taxe Foncière propriétés non bâties	234 000	40,08%	2,95 %	93 787	2,95%
Taxe Professionnelle	3 547 330	10,03%	/%	355 797	2,02%
TOTAL	11 176 330			1 001 718	6,38%

LE BAPTEME DES RUES

Comme chacun a pu le constater, les rues de notre village ont reçu leurs appellations officielles concrétisées par des plaques émaillées de couleur verte, ornées du tout nouveau blason de la commune, création du Comité Héraldique de l'Ain.

L'inauguration officielle avait lieu le samedi 13 octobre, par une fraîche matinée automnale, en présence du Conseil Municipal, des représentants du corps enseignant et des associations, de notre conseiller général M. Serge FON-DRAZ et du député M. Jacques BOYON. L'Union Musicale de Pont-d'Ain-Saint-Martin apportait l'indispensable touche musicale à cette sobre cérémonie.

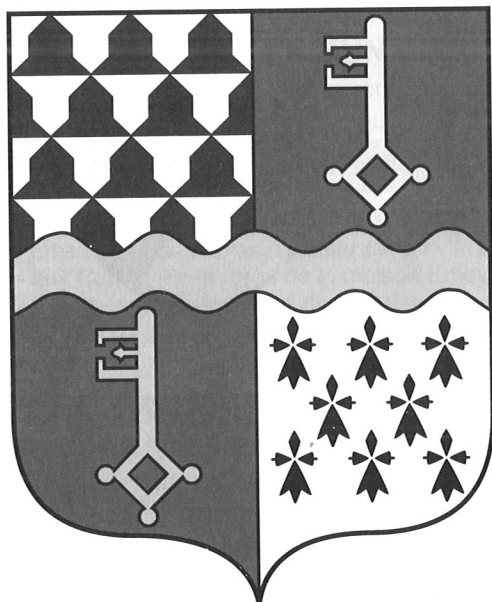


Après les discours d'usage, Me Arthur BOUVARD dévoilait la plaque signalant la Place Laurent FERRAND, du nom de l'ancien maire et conseiller général, qui siégea à la tête du conseil municipal durant plus de 28 ans, de mai 1925 à sa mort le 6 septembre 1953.

La parole revenait ensuite à M. Henri CHAIX, représentant le Comité Héraldique de l'Ain, qui présenta le blason spécialement créé pour notre commune, dans la stricte observance des règles héraldiques.

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BLASON DE PRIAY

(Extraits de l'étude du Comité Héraldique de l'Ain)



Il était difficile de trouver d'emblée des marques caractéristiques pour la cité de Priay, qui n'apparaît pas avant le XIII^e siècle.

Priay n'a pas été le siège d'une seigneurie, mais plutôt un lieu de rencontre, une paroisse dédiée à Saint-Pierre entre les possessions importantes des familles de Varax et de La Palud.

L'évènement historique qui doit cependant être retenu est la dévastation en 1595 du pays dont la population fut réduite à 16 ménages.

Mais si de petits fiefs furent créés par la suite (La Tour de Priay et la Tour de Bellegarde), il n'en reste pas moins que la famille la plus importante fut celle des La Palud, successeurs des Varax et de leurs descendants.

En conséquence, il semble bien que les caractéristiques essentielles de Priay à retenir sont :

- 1) Sur le plan géographique, la rivière d'Ain.
- 2) La paroisse de Saint Pierre.
- 3) Les deux familles féodales des Varax et des La Palud.
- 4) La dépopulation du village réduite à 16 familles à la fin du XV^e siècle.

Comment représenter ces caractéristiques ?

- 1) La rivière d'Ain peut être symbolisée par des ondes d'argent ou azur (au centre du blason)
- 2) La paroisse de Saint Pierre peut être évoquée par les 2 clefs du Saint Apôtre
- 3) Les armes de la famille de Varax sont écartelées de gueules (rouge) et de vair fourrure
- 4) Les armes de la famille de La Palud sont de gueules à une croix d'hermine (fourrure)
- 5) La dépopulation de la fin du XVI^e siècle peut être symbolisée par la réduction à 8 de chaque ou à 16, du nombre de beffrois de la fourrure vair et des mouchetures de la fourrure d'hermine.

LES MAIRES de PRIAY depuis NAPOLEON

Les archives municipales et les renseignements communiqués par la Préfecture nous permettent de reconstituer la "grande famille" des maires de Priay depuis deux siècles.

Louis BURSIN

(avant 1813)

Hubert de SAINT DIDIER

du 3 avril 1813 au 3 avril 1847 (34 ans : un record de longévité)

POYROUD

du 4 avril 1847 à 1852

PERRET

de 1852 à 1855

Ennemond de SAINT DIDIER

du 21 juin 1855 au 21 juillet 1872

POYROUD Jean Baptiste

du 28 juillet 1872 au 1er février 1874

BELLON

du 22 février 1874 au 17 septembre 1876

François MINGAT

(né le 30.11.1823) il fut maire à deux reprises, de septembre 1876 à mai 1888 et de mai 1892 à août 1902. C'est au cours de ses premiers mandats que fut édifié le pont de Priay.

Claude THIELAND

(1841/1901) de mai 1888 à mai 1892.

Jules LAMBERT

(né le 9 octobre 1859) d'octobre 1902 à juillet 1905.

9 décembre 1905 : loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

César ROCHE

(né le 3 août 1863) de juillet 1905 à mai 1925.

Laurent FERRAND

(1873/1953) de mai 1925 à sa mort en septembre 1953. Notaire à Priay durant 53 ans, il fut également conseiller général du canton et vice-président du Conseil Général. Durant ses mandats furent inaugurés le réseau d'eau communal, la salle des fêtes et l'éclairage public.

Lucien GIROUD

(1893/1974) d'octobre 1953 à sa démission en janvier 1956.

Jules FAVELLET

(1896/1982) de février 1956 à mars 1971. Au cours de ses mandats : création du réseau d'assainissement et du terrain de camping.

Henri ESTEVE

(1900/1971) de mars 1971 à son décès en mai 1971. Ancien Directeur de l'Ecole de Priay.

Le stade des Brotteaux porte aujourd'hui son nom.

Albert BUSSY

(né le 29 septembre 1902) de juin 1971 à mars 1983. Création d'un nouveau bâtiment scolaire avec cantine, agrandissement de la salle des fêtes, rénovation du bâtiment de la cure, début de restauration de l'église.

René SANTHONNAX

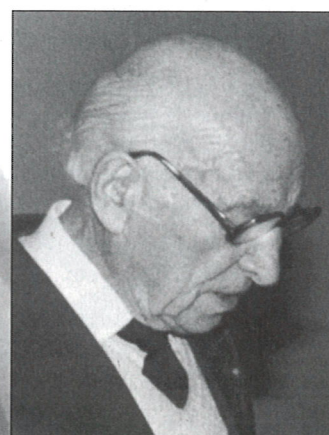
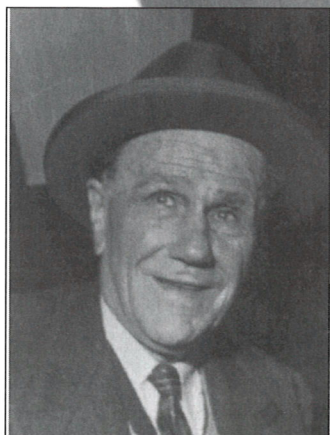
(né le 7 décembre 1922) depuis mars 1983. Rénovation de la Mairie, mise en place du P.O.S., création d'un nouveau groupe scolaire, restauration de l'église, développement du fleurissement, du camping et aménagement des voies publiques....

Laurent Ferrand

Jules FAVELLET

Henri ESTEVE

Albert BUSSY



LA VIE DE LA COMMUNE

ECOLE DE PRIAY

Beaucoup d'enfants cette année encore, le village est en pleine expansion.

Nous accueillons aussi de nouvelles enseignantes. Les six classes se répartissent ainsi :

- 30 enfants chez les petits-moyens, avec Mme Sylvie RAVET,
- 28 enfants chez les moyens-grands avec Mme Isabelle BARLET,
- 23 enfants au cours préparatoire, avec Mme Danielle BLANCHET,
- 25 enfants en cours élémentaire 1ère année, avec Mme Anne GRANDJEAN,
- 28 enfants en cours élémentaire 2ème année et cours moyen 1ère année, avec M. Florent DUROUX,
- 28 enfants aux cours moyens 1ère et 2ème année, avec Mesdames Joëlle MALLYE et Pierrette LEVEQUE.

Madame Jocelyne LACOUR est cette année la titulaire remplaçante rattachée à l'école.

162 enfants donc répartis en deux classes maternelles et quatre classes primaires. Les effectifs sont lourds. Madame Sylvie CHALEARD assure les fonctions d'A.S.E.M. pour les classes enfantines.

Madame BERRIER nourrit tout ce petit monde, secondée pour la surveillance par Mesdames Sylvie CHALEARD au premier service et Martine CERUTTI au deuxième service.

L'école est le reflet de la prospérité du village : PRIAY est un village qui vit et qui bouge !

La Directrice :
D. BLANCHET

COMMUNIQUÉ

BRIGADE DE GENDARMERIE

9 RUE Saint- Exupéry
01160 PONT D'AIN

Adjudant COUSIN
Commandant la Brigade

Lorsqu'ils découvrent des meubles ou objets à l'occasion de perquisitions, les enquêteurs de la Gendarmerie Nationale sont en mesure d'en retrouver le propriétaire, si ces meubles ou objets ont bien été décrits lors du dépôt de plainte par le plaignant.

Afin de faciliter l'action des enquêteurs, il est donc conseillé de relever les détails ou éléments qui pourront permettre, ultérieurement, d'identifier les objets dérobés et d'en retrouver les propriétaires.

Les quelques précautions élémentaires conseillées ci-dessous sont de nature :

- à retrouver plus facilement les objets qui vous ont été dérobés en les identifiant avec précision.
- tout en facilitant les investigations des enquêteurs de la Gendarmerie et leur permettre d'être, ainsi plus efficaces.

* **Pour les meubles** : photos sous différents angles en insistant sur les points particuliers (défauts, coups, éraflures, marquage et autres détails caractéristiques).

* **Pour la hi-fi et appareils divers** : (électroménager, informatique, appareils photos, armes), relever les numéros de série, la marque, le type de l'appareil et/ou regrouper dans un même classeur l'ensemble des bons de garantie des différents matériels que vous possédez.

Il faut savoir que, grâce au moyens informatique, un magnétoscope volé le lundi à VILLARS LES DOMBES peut être retrouvé et identifié à 500 km de là le lendemain, si son numéro est connu.

* **Pour les bijoux** : les photographier en relevant un descriptif très précis notamment : date éventuelle portée sur celui-ci, initiales, prénoms, noms, etc...

* **Pour les chèquiers** : en garder les références pour identification (numéro de compte, nom de l'agence et éventuellement numéro des formules de chèques).

SOU DES ECOLES

Bonjour ! C'est moi, le SOU DES ECOLES.

Je suis toujours aussi malheureux : personne ne vient jamais me voir lors de mon Assemblée Générale annuelle, quelques parents intéressés et dévoués mais trop peu. (24 familles représentées sur 105 inscrites à l'école pour 165 enfants).

Domage, très dommage car j'ai besoin de beaucoup d'encouragements et surtout d'idées nouvelles pour continuer à exister.

Enfin... je suis toujours là, fidèle au poste et plein de courage que je puise directement dans le dynamisme de mes membres actifs.

Et regardez, je ne me suis pas encore trop mal débrouillé l'année dernière :

- * 400 francs en espèces par classe pour régler les petites dépenses courantes ;
- * 6 séances de natation à la piscine d'Ambérieu-en-Bugey pour les grandes classes ;
- * le goûter de Noël avec projection de film, la visite du Père Noël avec distribution de papillottes et de clémentines ;
- * le cross de Noël à Pont-d'Ain pour les CM 1 ;
- * un spectacle de marionnettes pour les maternelles ;
- * un spectacle pour les classes primaires ;
- * une visite pour les maternelles à la procherie THOMAS-SON, à la ferme BOTTEX et à la maison du garde-chasse;
- * un voyage scolaire au site archéologique de BEAUNE pour les CE1 - CE2 - CM1 - CM2 ;
- * un voyage scolaire au zoo de Saint-Martin-la-Plaine pour les maternelles ;
- * la Classe de Mer pour les C.P. ;
- * un lecteur de vidéo-cassettes.

Le tout pour une dépense d'environ 35.000 Francs.

Parents, je sais bien que nous sommes en pleine récession, que les temps sont durs mais les enfants, ne s'en rendent pas compte. Ils sont habitués à ce confort supplémentaire que sont les spectacles et les voyages, ils ne comprendraient pas que cela leur soit supprimé faute d'argent.

Au cours de cette année qui commence, je vais littéralement me démultiplier pour tenter; je dis bien tenter de gagner autant d'argent sinon plus que l'année dernière.

Visez un peu mon programme :

- * samedi 29 janvier 1994 : vente de boudin sur la place ;

* samedi 12 mars 1994 (avec la Cantine Scolaire) : soirée spectacle à la salle des fêtes de VILLETTE (je serais bien resté à la salle des fêtes de PRIAY, mais celle-ci étant trop exigüe...) avec au menu la Tartiflette pour la bouche et les danseuses et danseurs de la troupe KENTUCKY pour les yeux ; Mesdames et Messieurs, retenez au plus vite vos places auprès de la présidente Dominique JANIN (74 35 41 70) leur nombre étant limité, pour nous permettre de vous offrir une soirée de qualité.

* samedi 20 mai 1994 : vente de bouquets de fleurs pour la Fête des Mères ;

* samedi 25 juin 1994 (avec la Cantine Scolaire) : grande Fête de l'Ecole à l'école et sur la place, avec peut-être à la clef un spectacle présenté par vos propres enfants...

* samedi 19 novembre 1994 : la choucroute avec la Cantine Scolaire.

Alors, pas mal, non ?!

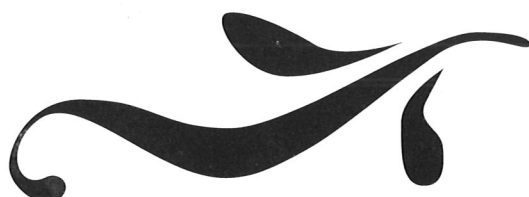
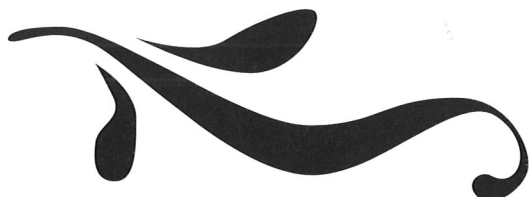
Une conclusion s'impose : venez tous très nombreux et vous verrez qu'avec moi, le SOU DES ECOLES de PRIAY, on s'amuse rudement bien.

Laissez-moi maintenant vous présenter les membres qui me composent :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------|
| - Présidente : | Dominique JANIN |
| - Vice-Président : | Pascal MASMONDET |
| - Trésorière : | Guénaél CHAUVEL |
| - Secrétaire : | Danièle BLANCHET |
| - Assesseurs : | Claudine SOQUET |
| | Françoise GRANDGEORGE |
| | Maryse BORNACHOT |
| | Bopha KEO |
| | Patrice COLOMINE |
| | Gilbert TRUCHET |
| - Membres de droit : | Isabelle BRALET |
| | Sylvie RAVET |
| | Anne GRANDJEAN |
| | Pierrette LEVEQUE |
| | Joëlle MALLYE |
| | Florent DUFOUR |

Parents, amis, permettez-moi, le SOU DES ECOLES de PRIAY, de vous souhaiter de tout coeur une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1994.

Pour le Sou des Ecoles :
Dominique JANIN



CANTINE SCOLAIRE de PRIAY

BONJOUR !

Cette année encore, la bonne volonté de quelques uns et de quelques unes, a permis l'élection du nouveau bureau de la Cantine Scolaire. Bien peu de participation effective de la part des parents, pourtant intéressés ; mais malgré tout, nous avons accueilli avec joie deux nouvelles recrues au sein de l'association.

Les charges se répartissent comme suit :

Président :	M. Patrich CHALEARD
Vice-présidente :	Mme BERTOLO
Trésorier :	M.GODET
Secrétaire :	Mme PETER
Membres :	Mmes BIELSKA, L'HERBETTE, MOREL, PLOY, M. ALMAKIEWICZ
Employées, salariées :	Mme BERRIER, cuisinière Mme CERUTTI, surveillante

Tous les enseignants sont membres de droit.

Le prix des repas a pu être maintenu malgré les nouvelles charges salariales et les nouveaux investissements à 17 Francs. Et ce, grâce à une comptabilité saine, confirmée cette année par un contrôle de l'U.R.S.A.F.F., au sens aigu de l'organisation, de part l'improvisation de Madame BERRIER, qui jongle avec le nombre des repas, celui-ci variant parfois d'un jour sur l'autre de 60 à 80 couverts. Eh oui! C'est la moyenne des repas servis chaque jour à votre cantine, patronnée par une seule cuisinière, épaulée par Mesdames CERUTTI et CHALEARD, qui jouent les rôles de maman pour les petits, de surveillantes et parfois d'arbitre ou de gendarme pour les plus grands, turbulents.

Car si d'obligation, la création, l'année dernière, d'un deuxième service, a permis aux enfants d'avoir plus d'aisance à table, le souci majeur du bureau reste aujourd'hui la discipline.

Durant cette courte période que les enfants ont pour manger et se défouler du "calme" qu'imposent les heures de classe, le débordement est trop souvent excessif. Nous avons espéré que le deuxième service, en séparant petits et grands et en réduisant le nombre de personnes en salle de restauration, serait un "plus" pour le confort de tous. Cela n'a pas été suffisant. En effet, cette année, le nouveau bureau envisage un certain nombre d'agréments dans la salle de cantine : deux grands panneaux d'affichage, où les enfants

pourront exposer des travaux de dessins réalisés en classe ou à la maison. Des tableaux, posters ou affiches sont prévus ainsi qu'un aquarium (relaxant).

Le bruit appelant le bruit, l'idée nous est venue de pourvoir les pieds des chaises de tampons en caoutchouc qui éviteront les affreux grincements du métal sur le carrelage ; ce fut fait un samedi matin !... Le bruit des couverts et verres manipulés avec fréquence et parfois même violence et obligation, indispose tout le monde.

Comme vous pouvez le voir, la tranquillité d'esprit que nous laisse notre bonne comptabilité et l'équipement complet de la cuisine par nos investissements précédents, nous a permis de penser à ce nécessaire superflu. Le temps du repas pour les enfants absents de chez leurs parents du matin au soir, doit être le plus agréable possible ! Madame BERRIER se charge des repas et varie les menus avec bonheur. Mesdames CHALEARD et CERUTTI aident et surveillent.

Le bureau bénévole essaie de faire vivre l'association, et améliorer le cadre du déjeuner des enfants. A vous, parents, de nous confirmer la nécessaire discipline, le respect des lieux et des personnes ; cette obligation qui vous revient de droit, dont la nécessité est impérieuse à la bonne marche du service de la cantine ne vous sera pas infirmé. En effet, un manquement à l'application du règlement entraînerait l'exclusion des services de la cantine de vos "chérubins". Parents, comment vous organiseriez-vous sans cantine ?

Avant notre "au revoir" pour remercier et ce au nom des 105 familles scolarisées à Priay, les nombreux participants à nos communes manifestations organisées avec le Sou des Ecoles : choucroute, soirée cabaret, fête de fin d'année, dont le résultat n'a que deux objectifs : améliorer la gamelle de vos enfants, et régaler ceux-ci de sorties, voyages, piscine...etc... Cette année, entre autres, une partie du budget sera attribuée à l'aménagement des cours de récréation : ce dans le but de mieux occuper (pédagogiquement) les enfants pendant la période de midi.

Bénévoles, donateurs, dégustateurs, instituteurs, danseurs, spectateurs, nous pouvons compter encore cette nouvelle année, sur votre meilleure assiduité.

Merci... à bientôt !

COMITÉ DES JEUNES

Tout nouveau à Priay, le Comité Des Jeunes a pris forme en octobre 1993. Il accueille tous les jeunes de la commune, de 17 à 25 ans.

Notre association, déclarée en Préfecture, a pour but d'inviter les jeunes à organiser diverses manifestations, en particulier la traditionnelle vogue annelle du 15 août.

Pour mener à bien nos projets, un fonds de caisse est nécessaire, et pour le constituer, un bal des jeunes sera organisé le 22 janvier 1994.

Bien sûr, nous espérons que le Comité Des Jeunes évoluera au fil des années, et que les jeunes sauront le garder encore longtemps.

Naturellement, notre association compte à ce jour une

trentaine d'inscrits, mais tous ceux ou celles qui seraient intéressés peuvent se joindre à nous.

Nous sommes heureux de vous présenter notre bureau, élu en novembre dernier :

Président :	Nicolas COMTET
Vices-Présidents :	Eric JOUANNIN et Richard CANARD
Trésorière :	Florence CHATELET
Trésorier-adjoint :	Franck FAVIER
Secrétaire :	Sophie JOUANNIN
Secrétaire-adjointe :	Magali MAILLET

Pour notre premier contact, nous sommes heureux de vous présenter nos vœux pour 1994.

COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT

C'est avec un peu de retard, cette année, que nous avons clôturé la saison par notre assemblée générale le 5 novembre 1993. Il est vrai que cette assemblée revêt un aspect coutumier par rapport aux problèmes débattus, aux différentes suggestions, à l'établissement du calendrier et au renouvellement du bureau. Aussi, je vous remercie d'être venu si nombreux participer au débat.

En tant que président, je voudrais tout d'abord remercier mes collègues du bureau, les bénévoles pour l'aide efficace qu'ils m'ont toujours apportée, pour leur dévouement et pour leur grande compétence. Nous avons au cours de l'année écoulée, essayé de concilier, de mener de pair les différents objectifs qui motivent notre action : distraction de la population, embellissement de la commune, rapports avec la municipalité. Bien sûr, tout n'est pas parfait ; des améliorations seront toujours nécessaires. Tout n'est donc pas possible, mais tout ce qui est possible a été fait. Un comité des fêtes n'est pas un cercle fermé ; je fais appel à toutes les bonnes volontés qui peuvent nous apporter leur concours et leurs suggestions ; d'autre part, nous ne pouvons exercer pleinement notre rôle qu'avec l'appui de la population.

Quoi qu'il en soit, le Comité se porte bien grâce au succès des différentes manifestations ; loto, lâcher de truites, Marathon de la Pêche, Farfouille de Bellegarde, bal du 14 juillet, vogue du 15 août, et pour terminer la soirée projection du mois de novembre ; le tout malgré une économie qui n'est pas des plus brillantes.

Comme promis, le MARATHON DE LA PECHE a été reconduit avec en plus, le dimanche, une exposition de motos anciennes organisée par D.B.M.A. La partie administrative brillamment menée par Michel CONTINI et ses

bénévoles ; quant à la partie intendance, coup de chapeau à nos membres et bénévoles du Comité qui avait double jeu : servir les cent pêcheurs et les soixante-dix motards, de 12h à 13h 30. Devant ce succès, il était prévu de recommencer pour l'année 1994 mais un problème se pose : après une demande de M. CONTINI pour la gérance du plan d'eau communal et un accord, d'assurer nos manifestations auprès de la municipalité ; le vote "NON" à cette demande est venu détruire tout espoir d'assurer des manifestations au plan d'eau pour l'année 1994. Pour l'instant, les fêtes au plan d'eau sont suspendues.

Restait un point noir : la VOGUE de PRIAY, qui fut organisée cette année par le Comité des Fêtes, les Pompiers et le Football-club. Au vu d'un bilan positif de 15.300 F., la vogue a trouvé preneur : un groupe de jeunes dont le bureau a vu le jour depuis ; espérons que ces jeunes passeront le relais pour les années à venir.

Pour terminer nos fêtes, le bouquet final fût bien sûr la SOIREE PROJECTION, qui nous a permis à travers diapositives et films vidéo, d'apprécier la vie et la beauté du village. Cette année, par solidarité, la recette de la buvette a été versée à la personne la plus sinistrée de la catastrophe du 5 juillet. Pour terminer cette soirée, le pot de l'amitié fut offert par le Comité.

Après ce petit rapport moral, parlons finances : le cru 1993 fut bon, car il en résulte un solde positif de 18.300 F. malgré de gros investissements :

- pour le fleurissement : 40.000 F (arrosage automatique de la route de Lyon, achat de terreau, graines, engrais, etc.)
- pour les fêtes : 30.000 F (achat d'un chapiteau, écran, divers).

Soit au total 70.000 F. d'investissement, tout ceci grâce à la participation active de la population, et au dévouement des membres bénévoles du comité.

Pour l'année 1994, il est prévu l'achat d'un nouveau chapiteau, mais un problème a été soulevé : LE RANGEMENT DU MATERIEL. Monsieur le Maire en a pris note, espérons qu'une solution naîtra bientôt.

Suite.....p12....



COMITE DES FETES ET DU FLEURISSEMENT (suite)

Maintenant, passons au FLEURISSEMENT, seconde activité du comité, qui reste une grosse charge de travail. Je tiens à féliciter André DELOY pour sa disponibilité, Patrice BORNACHOT pour ses conseils avisés et ses idées nouvelles ; sans oublier tous les autres membres et bénévoles qui, tous les mardis, consacrent leur matinée aux différentes tâches ; nettoyage, arrachage, bêchage, etc... Des félicitations plus particulières pour ceux qui ont su en quelques jours, remettre en état les abords de la route de Lyon, suite à la mise en place de l'arrosage automatique, et à la création de l'allée piétonne.



Aménagements pour le fleurissement autour du Monument aux Morts par MM. les employés Communaux

Encore une fois, les fleurs ont enchanté les rues de Priay, pour preuve les nombreux visiteurs et touristes qui ont fait halte à Priay.

Essayez de respecter ce qui est fait bénévolement, car le bénévole est une espèce en voie de disparition. Pour ceux que l'apprentissage, le soin des fleurs intéressent, ces bénévoles sont toujours présents et disponibles pour vous conseiller, voire vous intégrer dans leur équipe.

attribuer la troisième fleur à PRIAY, pour le motif suivant : "manque de variété de couleurs et d'espèces".

Mais il faut savoir se consoler : le fleurissement, tel qu'il est, *est tel qu'il nous plaît*.

Le Président : Daniel JANIN

Membres du Bureau :

Président : Daniel JANIN

Président d'honneur : René SANTHONNAX

Vice-président : Roger SOQUET

Trésorière : Colette BERRIER

Trésorière-adjointe : Nicole CHANLOY

Secrétaire : Pierre BOUVARD

Secrétaire-adjointe : Odette CANONICA

Responsable du Fleurissement : Patrice BORNACHOT

Un nouveau membre est venu compléter notre équipe : Denise VERCHERE, que nous sommes ravis d'accueillir.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Le matériel (hormis le camion frigo) est mis gratuitement à la disposition des différentes associations de Priay, à charge pour celles-ci de supporter toutes réparations dues à un dommage causé pendant le prêt.

Les tables, bancs, chapiteau et parasols, sont prêtés dans les mêmes conditions aux habitants de PRIAY exclusivement.

Le responsable des prêts est M. René BAPTISTAL, que l'on peut contacter au N° 74.35.61.60 ; pour des raisons pratiques, l'emprunt du matériel doit s'effectuer le samedi, la restitution le lundi.

Pour le camion frigorifique, il sera demandé aux emprunteurs une participation (journée : 300 F - week-end : 500 F). Contacter Daniel JANIN qui fera la mise en service et le transfert (74.35.41.70).

Après toutes ces félicitations, une petite déception, la non obtention de la "troisième fleur" pourtant proposée par M. MAINAUD (président du Comité départemental). C'est après une visite au mois d'août que le jury régional Rhône-Alpes présidé par M. DUJOL, a pris la décision de ne pas

GYM' CLUB

Présidente : Marie-Jo MICHELIN

Secrétaire : Andrée MEUNIER

Trésorière : Micheline YMAIN

Cette année encore, le club se porte bien ; nous accueillons une trentaine de personnes de PRIAY, GEVRIEUX, VILLETTE et même AMBRONAY.

Sport et détente font bon ménage : chaque trimestre est clôturé par un sympathique "mâchon" ; en février la sortie patinoire sera reconduite ; l'année sportive est close par un repas au restaurant. Le club fonctionne cette année le lundi et mercredi de 20h 30 à 21h 30 en salle des fêtes.



ATOUT COEUR

Président : Georges ROUSSET

Secrétaire : Marie-Jo MICHELIN

Trésorière : Maurice DEFRIZE

Le club fonctionne les lundi, mercredi et vendredi après-midi, de 15h à 19h. La "coinche" est la principale activité, mais les amateurs de tarots, scrabble, etc... seront les bienvenus.

La cotisation pour l'année et par personne est de 30 Francs.



YOGA-CLUB de la COTIÈRE

Association née à PRIAY en mars 1984 (bientôt dix ans !), devenue majeure par la déclaration à la Préfecture du 5 décembre 1985... Mais en réalité, c'est une association qui se veut sans âge.

D'ailleurs si, nonobstant un certain renouvellement, le nombre de participantes et de participants est à peu près constant - plus précisément 24 actuellement - il présente un éventail d'âges.

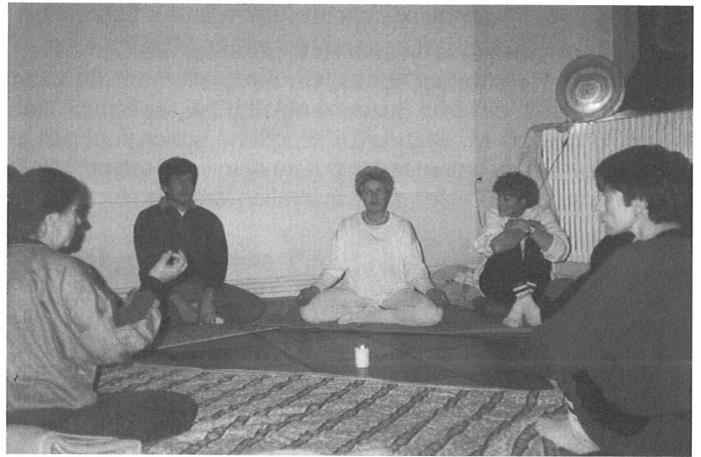
Quelle motivation pousse telle ou tel à faire du yoga ? Sans doute le désir d'une meilleure santé physique, intellectuelle, spirituelle même...

Ainsi l'exercice du yoga présente un caractère psychosomatique. En faire une discipline dépend de chacun.

Le profit que l'on peut en tirer demeure une question de volonté. Aide-toi, le ciel t'aidera ; l'union fait la force, mais chacun fait sa forme...

Sous la conduite hautement inspirée de l'excellente monitrice, Madame Erika LE SOURD. Et dans une nouvelle salle qui résulte de l'aménagement de l'ancienne école, Place de la Mairie (Place Laurent Ferrand).

Cours hebdomadaire, soit le mardi soir, soit le samedi matin, suivant la disponibilité de chacun des adeptes.



Le bureau actuel de l'association (assemblée générale du 15 septembre 1992) comprend :

Président : Arthur BOUVARD

Vice-présidente : Yvonne CHERPAZ

Trésorière : Claude SANTHONNAX

Secrétaire : Marie-Christine BOUVARD

AMICALE CHASSE DE PRIAY

La saison cynégétique a été moyenne.

Grâce à la restriction des jours de chasse, le nombre de lièvres est en progression ; pour le lapin, malgré de gros efforts de repeuplement, le pourcentage reste faible.

Peu de gibier à plumes, pas de passages de pigeons et très peu de bécasses ; peut-être verra-t-on les grives en fin de saison...

Pas de problèmes pour les chevreuils : avec le plan de

chasse, le cheptel se porte bien.

Maintenant, pensons à la bête noire qui sera sûrement au rendez-vous un jour prochain ; nos fusils sont prêts et les couteaux aussi.

La société vous invite à son habituel ball-trap les samedi 30 et dimanche 31 juillet 1994, le meilleur accueil vous est réservé et si vous n'êtes pas tireur, vous pouvez toujours vous régaler avec les andouillettes.

DON DU SANG

Cette année les collectes ont été équivalentes à l'an passé. Pourtant nous souhaiterions de nouveaux donateurs parmi les jeunes ménages qui viennent de s'établir dans notre village ; nous comptons aussi sur nos jeunes gens et jeunes filles qui à partir de 18 ans, peuvent faire don de leur sang.

Espérons que l'année 1994 nous permettra de réaliser plusieurs projets, entre autres un voyage qui n'a pu avoir

lieu en 1993, par manque d'inscriptions.

Amis, n'oubliez pas la solidarité : c'est l'unique salut des gens du monde entier,

Les faibles et les forts, en toute humilité, Pour jouir de la vie, doivent s'y réfugier.

Merci de votre effort.

Mmes MERLE - JACQUIN

BIBLIOTHEQUE

Par suite de l'installation du bureau de Poste dans le local actuel de la bibliothèque, celle-ci ne fonctionne que partiellement, pour les enfants notamment. Nous le regrettons vivement ; nous espérons que le Conseil municipal trouvera une solution assez rapide, car il serait regrettable que notre village en soit privé.

Nous possédons environ 3000 livres, un dernier don important nous ayant été fait par un habitant du village (livres nouveaux et neufs). La collecte des papiers continuera pour l'achat d'autres livres ; nous remercions les bénévoles qui s'occupent de ce ramassage. Que nos dix ans d'efforts servent à tous.

Les responsables

COMITÉ DES RETRAITÉS ET PERSONNES AGÉES

Vous avez dit changements ?

Quelques changements en effet en 1993 au sein du Comité des Retraités et Personnes Agées. En remplacement de Mme Jeanne BUSSY, de Mme Suzanne MARLIERE, de Mme Colette DROUIN et de M. Jean LAUPIE, qui ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat, quatre nouveaux membres ont fait leur entrée au Conseil d'administration lors des élections de Mai.



Excellente ambiance lors du goûter de la Fête des Rois

Il s'agit de M. Albert BORNACHOT (par ailleurs conseiller municipal) qui fait le lien avec la mairie, de M. Marcel DELOY, de M. Louis JACQUIN, qui occupe maintenant le poste de secrétaire-adjoint, et de M. Jean MAILLAND qui devient Vice-Président.

Notons que les démissionnaires n'abandonnent pas le club : Mme BUSSY reste fidèle aux réunions hebdomadaires du

jeudi, M. LAUPIE se propose pour l'étude des démarches à caractère social, et Mme MARLIERE continue à oeuvrer activement et efficacement en faveur de l'exposition-vente. Quant à Mme DROUIN, elle a quitté PRIAY avec son mari Roger pour le Sud-Ouest et sa famille, accompagnée des vœux amicaux des retraités.

Pas de changement en ce qui concerne le Président M. Albert BUSSY, la trésorière Mme Germaine TIXIER et son adjointe Mme Marceline DELOY, et la secrétaire Mme Geneviève BOUVARD ; ni parmi les autres membres du Conseil d'Administration : Mme BAPTISTAL, Mme JACQUIN (responsable des sorties et excursions), Mme MARGUIN, Mme MERLE (chargée des goûters et repas), Mme MOREL, Mme LAUPIE, Mme ROUSSET, Mme SOQUET et Mme PINARD, qui continuent de rester attentives aux besoins des plus âgés, des malades et des isolés, chacune dans son quartier ou son hameau.

Un petit changement lors de la vente-exposition du 3 octobre, qui présentait, outre les "productions" des retraités, une mini-exposition (due à Suzanne MARLIERE) de photos aériennes et anciens plans cadastraux de Priay, fort appréciée des visiteurs de tous âges. De même, le stand du Comité lors de la foire de printemps témoigne d'un effort de ceux que l'on ose appeler parfois les "inactifs" en faveur d'une collaboration avec les autres générations.

L'installation du club dans l'agréable salle de réunion, nouvellement rénovée, et qui, ancienne classe, se trouve tout près du groupe scolaire, peut donner des idées au corps enseignant comme aux "anciens" qui sont souvent aussi grands-parents.

Affaire à suivre !

Ce qui semble important, c'est que tous les retraités et personnes âgées prennent conscience que, si la tranquillité est agréable souvent, l'isolement complet est néfaste, et que, même dans un village, il y a des possibilités de sortir de chez soi et de sortir de soi-même, avec les autres.

ANCIENS COMBATTANTS - ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

BUT : Prolonger la mémoire des Morts pour la France en intervenant dans toute manifestation destinée à leur mémoire.

Conservier les liens d'amitié et de solidarité avec les autres associations. Entr'aide envers les veuves de nos camarades disparus.

16 FEVRIER : Participation au Congrès départemental de l'Union Fédérale de l'Ain qui a eu lieu à Ambérieu-en-Bugey.

8 MAI - 14 JUILLET : Participation aux cérémonies.

18 SEPTEMBRE : Participation des Présidents de section à la réunion de Bourg-en-Bresse ; satisfaction, puisque nous avons maintenant un Ministre au lieu d'un Secrétaire d'Etat.

Civisme : l'U.F. organise des Prix de Civisme.

Armée des Alpes : le 4 janvier 1993, l'Assemblée Nationale a adopté un projet de loi modifiant les critères d'attribution de la Carte du Combattant.

Effectifs de l'Union Fédérale au 31/12/92 : 4959 adhérents.

Participation à toutes les réunions et assemblées générales qui sont organisées par l'Assemblée Fédérale.

Le 1er novembre, un tronc est déposé à l'entrée du cimetière pour la quête en faveur du Souvenir Français, dont la mission est de veiller à l'entretien des tombes et des Monuments aux Morts pour la France.

Le Président remercie Messieurs les Membres du Bureau pour l'aide précieuse qu'ils lui apportent, et tous les Anciens Combattants et Anciens Prisonniers pour ce bel esprit de solidarité.

Merci Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, pour leur parfaite compréhension. Merci pour l'embellissement du Monument aux Morts, en y associant le Comité de Fleurissement et les Employés Communaux.

Le Président : Albert BUSSY



F.C. PRIAY

L'assemblée générale de juin 1993 a confirmé tous les responsables à leur poste. La saison 92/93 a été plus qu'honorable pour nos couleurs, puisque les équipes SENIOR I et POUSSIN ont terminé seconde de leur championnat, à un point des vainqueurs. Grâce à un encadrement de qualité, un effort a été fait au niveau de la formation des jeunes, et le club ne tardera pas à récolter le fruit de ce travail.

La nouvelle saison a bien débuté, à ce jour nos deux équipes seniors sont invaincues. Les entraînements dirigés par CLaude CUVELIER sont bien suivis ; l'objectif à atteindre étant la montée de l'équipe fanion en 2ème division du Bugey.

Les effectifs joueurs sont en hausse dans toutes les catégories, ce qui dénote la bonne vitalité de la société.

Le Conseil Municipal a décidé l'agrandissement des vestiaires, ces travaux seront réalisés prochainement par les employés communaux. Ce nouveau local est destiné au rangement des matériels (arroseur, traceuse, filet, plâtre, etc...)

Nous espérons que de nombreux supporters viendront au stade, encourager nos équipes.



D. B. M. A.

C'est maintenant une vingtaine de membres que compte l'Association D.B.M.A. après seulement deux ans d'existence.

Le 16 mai 1993, comme prévu D.B.M.A. organisait son deuxième rallye de Motos Anciennes.

C'est par une matinée fraîche mais ensoleillée que les participants prirent la route du Bugey, qui permit à beaucoup de découvrir de merveilleux sites comme SOUCLIN et son imprenable point de vue, ou encore le Col de PORTE, et même si quelques machines ont un peu souffert dans les routes escarpées, le paysage eut tôt fait de faire oublier les ennuis mécaniques.

L'après-midi nous conduisit dans la Dombes aux paysages beaucoup plus plats mais tout aussi pittoresques.

Mais cette journée n'aurait pu être une réussite sans le

concours du Comité des Fêtes qui organisait le marathon de pêche. En Effet, nous avons décidé cette année de réunir nos deux associations pour permettre aux participants du rallye de prendre un repas bien mérité au bord du plan d'eau de Priay.

Quel plaisir pour tous de se restaurer en plein air sous un soleil printanier, et c'est tous les membres de D.B.M.A. qui tiennent à remercier les membres du Comité des Fêtes de Priay de leur accueil et de leur gentillesse.

Nous vous avons annoncé une seconde manifestation. Celle-ci prévue fin août dut être annulée par manque de participants, et de l'avis de tous d'un mauvais choix de la date. Mais ce n'est que partie remise, car nous avons bien l'intention d'organiser en plus du traditionnel rallye de motos anciennes, un rallye surprise réservé aux motos des années 1970. Alors avis aux amateurs !



A.I.P.

L'Association Interprofessionnelle de Priay (AIP) vient de terminer son troisième exercice, avec un bilan financier honnête, et surtout la satisfaction d'une réussite certaine dans les projets menés à bien.

L'année fut hélas endeuillée par la disparition de notre ami "Dédé" CLERC, membre dévoué de notre association, qui depuis l'origine participait fidèlement à nos activités.

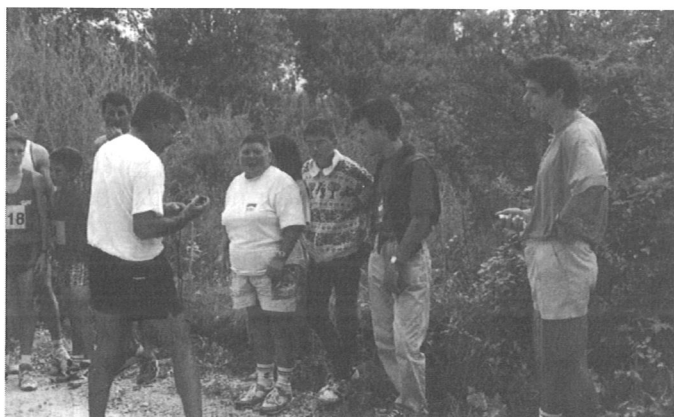
Le programme annuel des manifestations est désormais bien établi.

Il débute par la FOIRE ARTISANALE, fixée en principe au premier week-end d'avril, mais programmée les 9 et 10 avril 1994 en raison du week-end de Pâques, peu propice aux expositions commerciales. La formule du week-end est conservée, puisqu'elle donne satisfaction aussi bien aux exposants qu'aux organisateurs ; la foire sera donc inaugurée le samedi en début d'après-midi, pour se terminer le dimanche soir. Nous espérons que cette année encore, malgré la crise, cette manifestation connaîtra le même succès que les années précédentes.

Rappelons que la foire est ouverte en priorité aux commerçants et entreprises locaux, et éventuellement aux professionnels extérieurs pour les activités non représentées sur la commune.

La journée NON STOP du 18 juillet 1994 a attiré en 1993 de nombreux participants, tant pour les épreuves pédestres du

Mais le clou de cette journée fut incontestablement le BOEUF A LA BROCHE, grande première qui nécessita la confection d'un tournebroche spécial, entièrement réalisé dans l'atelier du Président en un temps record ; malgré le poids imposant de l'animal, il n'en resta rien au soir de cette journée mémorable, qu'un squelette décharné. Le succès remporté par cette innovation, incite les organisateurs à en reconduire le principe.



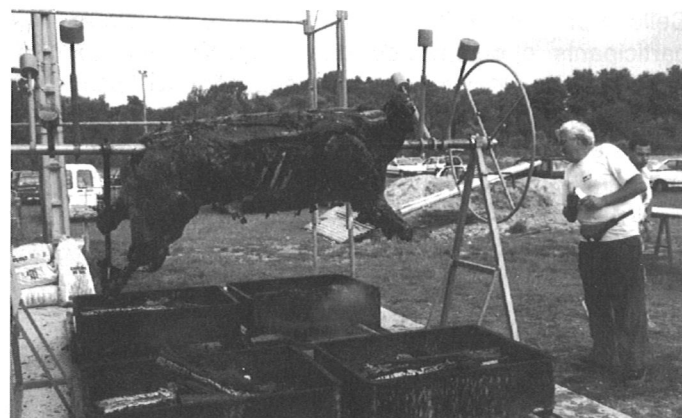
La fin de l'année nous permet toujours de rencontrer le Père Noël, au soir du concours de vitrine auquel se prêtent les commerçants de la grande rue. Cette année, le noble vieillard avait troqué la traditionnelle bourrique pour des chevaux-vapeurs, en enfourchant le porte-bagage d'une rutilante motocyclette ; il était bien sûr très attendu par les chères têtes blondes

de notre village. Prévoyant, il leur a déjà donné rendez-vous pour le samedi 3 décembre 1994.

D'ici là, nous espérons vous accueillir nombreux sur les stands de la foire, ainsi qu'à la journée NON STOP programmée cette année le 17 juillet.

Le Bureau :

Président :	Georges JOUANNIN
Vice-Président :	Bruno ROBERT
Trésorier :	Alain MICHELIN
Trésorier-adjoint :	Maurice RIBERET
Secrétaire :	Christopher KILGALLON
Secrétaire-adjoint :	Pierre BOUVARD
Adjoint délégué :	Paul BERNARD
Adjoint délégué :	Gérard SOQUET



matin (course familiale ouverte à tous et course des as, inscrite au calendrier départemental) que pour les activités plus ludiques de l'après midi (concours de pétanque et tombola).

AMICALE BOULES DE PRIAY

1993 a été une bonne année pour la participation à nos concours officiels puisque tous ont été complets.

Dame nature ne nous a pas fait de cadeau car nous venons de subir la troisième inondation de l'année (du jamais vu).

Le dernier concours de la saison a été ce fameux but d'honneur remporté comme l'année précédente par René BERRIER, qui en finale a battu notre doyen M. André FESNEAU.

La saison s'est terminée par un excellent repas pris chez "La Mère Bourgeois".

Un grand merci à tous nos généreux donateurs commer-

çants, artisans et P.M.E. qui permettent à notre société de poursuivre son petit bonhomme de chemin.

Voici les dates probables des concours en 1994 :

- . 16 avril : Coupe Société - concours officiel avec licence.
- . 21 mai : Coupe Henri Arpin - sociétaires et amis.
- . 4 juin : Coupe Marcel Deloy - officiel avec licence.
- . 25 juin : Coupe Henri Dimier - sociétaires et amis.
- . 16 juillet : Coupe Jean Vachey - officiel avec licence.
- . 7 août : Concours commerçants, artisans, P.M.E.
- . 15 août : Concours de pointage ouvert à tous.
- . 20 août : Coupe René Santhonnax - sociétaires et amis.

BONNE ANNEE A TOUS. Le Président.

JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE PRIAY

Nos jeunes Sapeurs Pompiers auront bien mérité les honneurs, après une année bien remplie, où la formation spécifique aux différentes techniques d'intervention auprès des biens et des personnes, et la formation sportive indispensable à l'exercice du métier de sapeur-pompier, aura été couronnée par de bonnes places pendant toute la saison, tant au niveau départemental que régional.

Une TROISIEME PLACE pour notre équipe **POUSSINS** aux cross et parcours sportif départementaux, à ce même parcours nos **CADETS** obtiennent également une belle 3ème place par équipe, et Fabien **DEMARQUETTE** une 3ème place individuel qui lui assure la qualification pour le **CHALLENGE REGIONAL DE LA QUALITE à GRENOBLE** où sa prestation fut remarquable.

Deux titres de champions de l'Ain aux épreuves athlétiques départementales à **CHATILLON-sur-CHALARONNE**. 100 m Cadets : Fabien **DEMARQUETTE** et 100 m Juniors : David **MAURAND**, qui se classe 2ème au Challenge Régional à **GRENOBLE**.

Dans les autres disciplines, nos jeunes sapeurs se classent dans les cinq premières places : 4ème place au grimper de corde pour Sébastien **KLETKE**, 3ème place au lancer du poids pour Fabrice **MOLTON** (cadet) au 500m (minime) Xavier **DEMARQUETTE** fait une belle 4ème place.

Après plusieurs semaines d'une formation assidue, nos cadets ont participé au brevet national de Jeunes Sapeurs Pompiers. Cinq d'entre eux ont réussi avec succès : Fabien **DEMARQUETTE** qui se classe 3ème de la promotion, Fabrice **MOLTON**, David **MICHELIN**, Sébastien **KLETKE**, Christophe **GERKOWSKI**. C'est Monsieur **SANTHONNAX**, Maire de **PRIAY**, qui le jour du 14 juillet, remet à nos cinq **JSP**, leur diplôme (notre photo).

A la suite de cet examen, Fabien **DEMARQUETTE** et David **MICHELIN** sont incorporés au corps.

Pour terminer l'année, les cadets ont effectué un concours de manoeuvre départemental à **MONTMERLE-sur-SAONE**, où une brillante 3ème place récompense les efforts de l'année (notre photo).



Pour cette nouvelle saison 1993/1994, la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de **PRIAY**, suite à une entente avec les Sapeurs-Pompiers de la Commune de **DRUILLAT**,



a décidé de rassembler un plus grand nombre de jeunes. L'effectif suite à cette entente est d'une trentaine de jeunes pour cette saison.

Une équipe féminine a également été créée, nos espérances sont grandes et les résultats attendus. A suivre...

Les exploits de nos jeunes sapeurs pompiers vous donnent envie de nous rejoindre ? Alors n'hésitez pas, tous les sapeurs pompiers seront heureux de vous accueillir.

Proposés par J.L. GUILLOT

Apprenez à connaître les membres du Conseil Municipal par les devinettes :

1. Mon premier et mon second sont dans la crèche ; mon troisième fait partie de l'essieu.
2. Mon premier est le "i" héliène ; mon second sert à prendre.
3. Mon premier est une note ; il vaut mieux rester en seconde ; ma troisième est la cinquième lettre de l'alphabet.
4. Sous mon premier se passaient certaines cérémonies ; mon second est une presqu'île ; ma troisième a des lignes importantes pour certaines personnes.
5. Mon premier sert à la conjugaison ; mon second rapproche deux choses.
6. Sur un tonneau mon premier conserve le vin ; ma seconde abîme le vin.
7. Mon premier est comme le cri de l'ovin ; mon second est synonyme d'amusez-vous.
8. Pour mon premier toute chose en a deux ; mon second est un département du midi.
9. Mon premier est sur une chemise ; mon second est indéterminé ; on peut tremper dans mon troisième.
10. Mon tout n'en a qu'une qui peut être poisson.
11. Ma première est une sorte de chaussure ; mon second est ancien.
12. Mon premier est le prénom d'une certaine Hachette ; mon second est réservé aux sourds.
13. Mon premier est à la lisière ; mon second est un mot d'enfant ; il peut être troisième le lapin.
14. On trouve ma première dans certaines galettes ; mon second indique la répétition.
15. Mon premier est un étang du midi près de Montpellier ; mon second est un pronom personnel ; mon troisième nourrit l'âne.

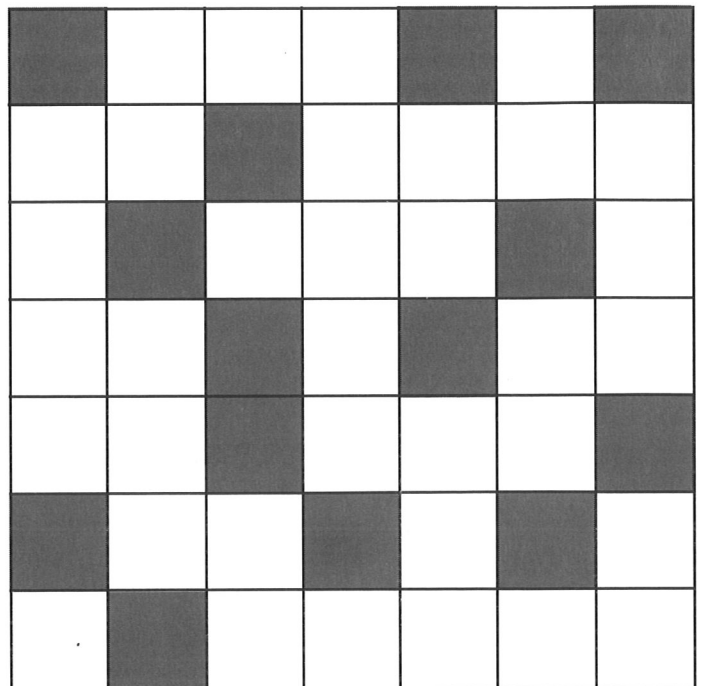
Et tous mes tous forment le Conseil Municipal !

HORIZONTALEMENT :

- 1/ C'est le début de tout.
- 2/ Très recherché. Enlève les mauvaises odeurs.
- 3/ Calaque bretonne. Ave Maria. Course.
- 4/ Début de mot. Article.
- 5/ Ennui. Petits cigares.
- 6/ Spécialiste de la petite histoire.
- 7/ Sorte de panneau. Le lion en est un, dit-on.
- 8/ Rend droit.

VERTICALEMENT :

- A. Mettre les pieds dans l'eau.
- B. Très petite. Démonstratif.
- C. Retardataire.
- D. Ile française. Prendre à la main.
- E. Enlevai. On l'aime chaud et beau.
- F. Laissés derrière soi.
- G. Enlevas une lettre.
- H. Démonstratif. Comme un drap propre.
- I. Labouras une troisième fois.
- J. Dans un chant révolutionnaire. Peut être triste.
- K. Peut être en verre. Agent double.
- L. Dépeint.



EUROPE OU PAS EUROPE ?

Pas de place ici pour une polémique toujours actuelle.

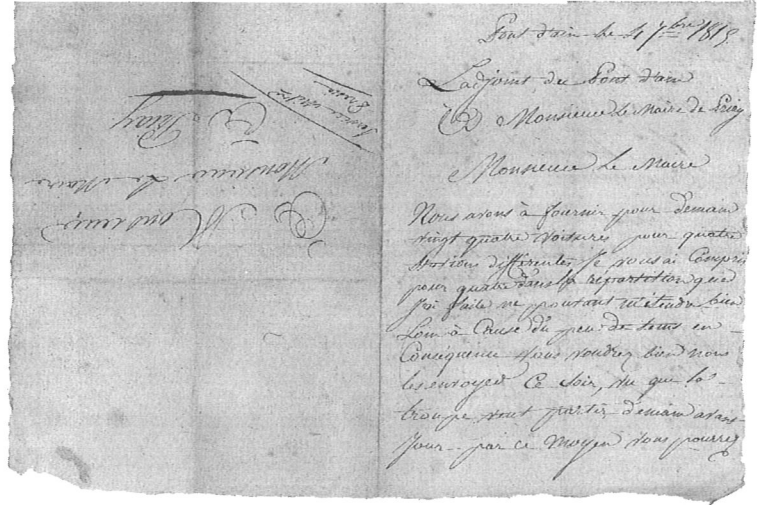
Il n'est cependant pas exclu de rappeler que l'Europe, nous l'avons eue naguère chez nous et à nos dépens, après avoir voulu la faire à notre profit au cours de la première République et du premier Empire.

Ainsi en témoigne une lettre datant de l'occupation après Waterloo :

" À Monsieur
Monsieur le Maire à Priay
(Service Mil^{re} Pressé)

Pont d'ain le 4 S^{bre} 1815
L'adjoint du Pont d'ain
à Monsieur Le Maire

Nous avons à fournir vingt quatre voitures pour quatre Nations différentes. Je vous ai compris pour quatre dans la répartition que j'ai faite ne pouvant pas m'étendre bien loin à cause du peu de temps en conséquence vous voudrez bien nous les envoyer ce soir, vu que la troupe veut partir demain avant jour. Par ce moyen vous pourrez



.....vous soustraire à l'exécution militaire.

J'ai l'honneur d'être avec considération

Monsieur

vos très humble et dévoué serviteur

Signé "Perrin"

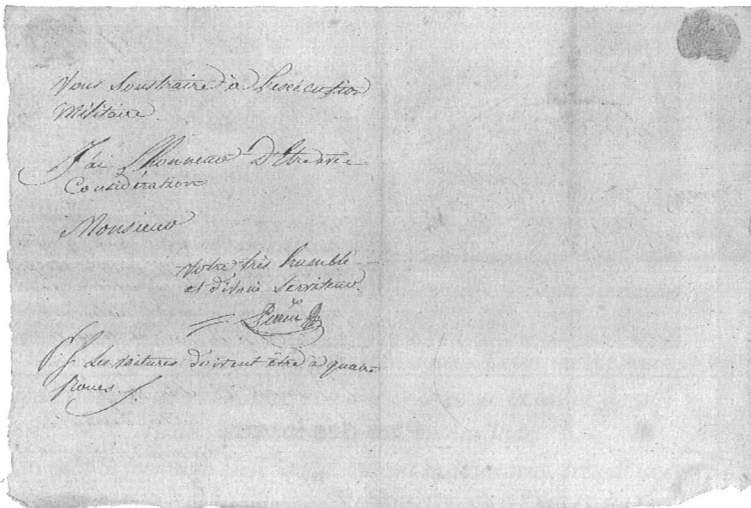
P.S. Les voitures doivent être à quatre roues. "

Rappelons qu'à cette époque difficile mais néanmoins glorieuse, l'occupation fut courte. Après avoir débuté en juillet 1815, elle prit fin par le Traité de Paris, signé le 1er décembre 1815.

Durant six mois, un régiment autrichien tiendra garnison à Bourg-en-Bresse

(d'après Paul CATIN : "Histoire de la Révolution dans l'Ain").

A. BOUVARD



DU NOUVEAU A LA POSTE (communiqué)

LA POSTE

Depuis le 1er
décembre
1993, le

bureau de poste de PRIAY est devenu un établissement succursal sous la responsabilité de Jean-Claude VALEMBOS, chef d'établissement à PONT-D'AIN. Deux agents, Hélène FORAY et Gérard FIGURSKA, assurent alternativement le service du guichet qui reste ouvert pour le moment de 9H à 12H et de 14H à 17H.

Dans quelques semaines, de nouveaux locaux plus spacieux permettront à Isabelle BOUISSET, conseillère financière, de recevoir la clientèle en toute discrétion et sur demande, elle pourra aussi se rendre au domicile des personnes qui le désirent.

Malgré les efforts de la commune pour maintenir la présence postale à PRIAY, la faiblesse du trafic actuel pourrait dans les

mois à venir conduire la Poste à réduire les heures d'ouverture au public. Seule une fréquentation plus soutenue de la population pourrait stopper cette baisse de trafic qui ne fait que s'accroître.

La Poste propose de nouveaux produits financiers aussi performants que le réseau bancaire, et elle met à votre disposition une nouvelle équipe de postiers ayant un seul objectif : reconquérir la clientèle. Alors, réconciliez-vous avec la Poste, rendez vous en masse au bureau de Poste de PRIAY et renseignez-vous.

Pour vous renseigner :

- | | |
|------------------------------|-------------|
| * Jean-Claude VALEMBOS : | 74.39.17.44 |
| * Isabelle BOUISSET : | 74.39.01.13 |
| * Bureau de Poste de PRIAY : | 74.35.60.41 |

INFINIMENT PETIT

Si les 5 milliards d'habitants de la Terre réunis autour d'une goutte d'eau, en comptaient les "atomes" à la cadence d'un par seconde chacun, il leur faudrait 30.000 ans pour arriver au bout. "Collège PUBLISHING - U.S.A."

EN 1893 :

- les habitants de PRIAY demandent au P.L.M. de faire un arrêt du train à 8h 59 à AMBRONAY-PRIAY.
- demande d'ouverture d'un bureau de Postes et télégraphes.

La recette du Chef : LE RAMEQUIN

Recette typiquement bugiste (pour 4 personnes)

Prendre 4 fromages affinés (c'est-à-dire des "Saint-Marcellin" travaillés, conditionnés, pendant au moins 3 à 4 mois chez un marchand de fromages "spécialisé" - ces fromages sont lavés, séchés chaque jour).

Bonjour les odeurs !

Les fromages doivent être amincis, tendres, arrivant à une couleur marron clair.

Prendre une casserole en émail, fonte, émaillée ou autre ; la frotter à l'ail.

Faire un léger roux (une noix de beurre, 2 cuillérées de farine)

Couper les fromages en lamelles aussi fines que possible.

Lorsque le roux est terminé, y incorporer tout le fromage.

Remuer sans arrêt, doucement (feu doux). Eclaircir à l'eau tiède (jamais de vin blanc !) ou mieux avec un bouillon de poireaux, ce qui rend le tout moins fade.

Aussitôt le fromage bien fondu, laisser mijoter très, très doucement, pendant 5 à 10 minutes. SURTOUT NE JAMAIS FAIRE BOUILLIR, ce qui ferait tourner le ramequin.

Pour terminer l'opération, deux petites notes facultatives :

1°/ Ajouter un peu de crème fraîche si l'on trouve le goût trop relevé.

2°/ Une petite cuiller de KIRCH qui ajoute un parfum supplémentaire.

Disposer le ramequin sur réchaud (feu très doux).

Chacun alors plonge à tour de rôle un dé de pain piqué au bout d'une fourchette, dans cette recette spéciale, savoureuse, rustique, conviviale et régionale.

BON APPETIT !

P.S. : *on recommande de ne pas boire ou très peu en mangeant le ramequin (vin blanc sec conseillé).*

PRÉ-INVENTAIRE

Il y a quatre ans paraissait, sous l'égide de l'Association des Maires du Canton de Pont-d'Ain, le

PRÉINVENTAIRE DES RICHESSSES ARTISTIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES DU CANTON DE PONT-D'AIN

Il s'agit d'un ouvrage de 280 pages, illustré de 250 photographies noir et blanc, de 20 dessins et de 12 cartes.

Une introduction générale présente le canton. Pour chacune des 11 communes (Pont-d'Ain, Certines, Dompierre-sur-Veyle, Druillat, Journans, La Tranclière, Neuville-sur-Ain, Priay, Saint-Martin-du-Mont, Tossiat, Varambon) vous trouverez un bref historique, l'identification des sites ruraux et urbains, un répertoire du patrimoine civil, public et religieux, des légendes et traditions...

Si vous êtes un nouvel habitant de notre canton et vous désirez acquérir cet ouvrage, ou si vous le possédez déjà et voulez l'offrir pour les fêtes, **il est en vente dans les bureaux de tabac et librairies ainsi que dans la mairie de votre commune au prix de 95 F.**

Calendrier des fêtes & manifestations de 1994

JANVIER

Dimanche 2 janvier :	Cérémonie des vœux de la Municipalité
Dimanche 9 janvier :	QUINE-LOTO (Comité des Fêtes & du Fleurissement)
Samedi 22 janvier :	BAL des jeunes de PRIAY
Samedi 29 janvier :	BOUDIN du Sou des Ecoles

FEVRIER

Samedi 5 février :	Sainte-Agathe / Concours de Belote coincée (Football-club de Priay)
Samedi 12 février :	Soirée dansante "Coq au Vin" (Jeunes Sapeurs-Pompiers)
Dimanche 20 février :	BANQUET des CLASSES 4 + 9

MARS

Dimanche 6 mars :	Banquet du Comité des Retraités & Personnes Agées
Samedi 12 mars :	(soirée dansante Sou des Ecoles & Cantine Scolaire à Villette/Ain)
Dimanche 20 mars :	Journée de la Pêche au plan d'eau (Comité des Fêtes)

AVRIL

Samedi 9 & Dimanche 10 avril :	Foire artisanale de l'A.I.P. (Association Interprofessionnelle)
Samedi 16 avril :	Concours de boules - Coupe du Président

MAI

Dimanche 8 mai (10h15) :	Cérémonie commémorative de l'Armistice 1945
	Concours de boules (Coupe Sociétés)
Dimanche 15 mai :	Galettes au feu de bois (Association des Jeunes Sapeurs-pompiers)
	Rallye motos anciennes (Association D.B.M.A.)
Samedi 21 mai :	Concours de boules - Coupe Henri ARPIN
Samedi 28 mai :	Fête des Mères - vente de fleurs (Sou des Ecoles)

JUIN

Samedi 4 juin :	Concours de boules - Coupe Marcel DELOY
Dimanche 19 juin :	FARFOUILLE de Bellegarde (Comité des Fêtes)
Samedi 25 juin :	Concours de boules - Coupe Henri DIMIER (Sociétaires & amis)
	FETE des ECOLES (Sou des Ecoles & Cantine Scolaire)

JUILLET

Samedi 9 juillet :	Concours de pétanque du Football-club
Dimanche 10 juillet :	Galettes au feu de bois (Sapeurs-pompiers de Priay)
	Rallye motos anciennes - années 70 (D.B.M.A.)
	Course cycliste "UFOLEP"
Jeudi 14 juillet (soir) :	Feu d'artifice - Bal gratuit (Comité des Fêtes)
Samedi 16 juillet :	Concours de boules - Coupe Jean VACHEY
Dimanche 17 juillet :	Journée NON-STOP de l'A.I.P. (courses pédestres)
Samedi 30 & Dimanche 31 juillet :	BALL-TRAP (Amicale-Chasse de Priay)

AOÛT

Dimanche 7 août :	Concours de boules - Commerçants & Artisans
Samedi 13 août :	Début de la VOGUE (retraite aux flambeaux - bal)
Dimanche 14 août :	VOGUE ANNUELLE (tournée des brioches - bal)
Lundi 15 août :	Fin de la Vogue organisée par le Comité des Jeunes de Priay
Samedi 20 août :	Concours de boules - Coupe SANTHONNAX
Dimanche 28 août :	Tournoi de Onze - Challenge JOUD-PHILIPPE (Football-club)

OCTOBRE

Dimanche 2 octobre :	Exposition-vente du Comité des Retraités & Personnes âgées
----------------------	--

NOVEMBRE

Vendredi 11 novembre :	Cérémonie commémorative de l'armistice 1918
Samedi 19 novembre :	Soirée choucroute dansante (Sou des Ecoles & Cantine Scolaire)
Samedi 26 novembre :	Soirée projection du Comité des Fêtes & du Fleurissement

DECEMBRE

Samedi 3 décembre :	Concours de vitrines et illuminations (A.I.P.)
Samedi 31 décembre :	Réveillon de la Saint-Sylvestre

Renseignements utiles

(Numéros de téléphone importants - permanences diverses)

- **Mairie :** Permanences le Mardi, le Jeudi et le Samedi de 8 h 30 à 11 h 3074 35 67 25
- **GENDARMERIE :** à Pont d'Ain17 ou 74 39 10 55
- **Santé :**
 - **Samu**15 ou 74 38 00 18 ou 74 23 15 15
 - **Centre anti-poisons** Grange Blanche78 54 14 15
 - **Médecin :** Docteur Tarroux74 35 66 47
 - **Pharmacie :** Mr Bel74 35 60 19
 - **Chirurgien-Dentiste :** Mr Appel74 35 60 54
 - **Kinésithérapeute :** Mr Robert74 35 47 25
 - **Ambulances :** Mr Berthet74 39 15 15
 - **SOS Ambulances**74 39 09 09
 - **Hopital Fleyriat à Viriat**.....74 45 46 47
 - **Clinique chirurgicale** d'Ambérieu-en-Bugey74 38 30 00
 - **Assistante Sociale** Pont d'Ain74 39 07 21
(Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h)
- **POMPIERS :**18 ou 74 39 10 55 ou 74 39 04 44
- **Préfecture :** Bourg-en-Bresse74 32 30 00
- **École :** Priay74 35 40 00
- **Poste :** Priay74 35 60 41
- **Fiscalité :** Centre des Impôts Bourg-Sud
Place de la Grenouillère74 23 26 88
Perception à Pont d'Ain74 39 04 75
Tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
- **Électricité :** Ambérieu-en-Bugey74 38 20 56
Dépannage74 38 29 30
- **SDEI :** Meximieux74 61 01 02
- **SNCF :** Ambérieu-en-Bugey74 21 50 50
Réservations74 38 03 74
- **Direction de l'équipement :** Bourg-en-Bresse74 45 62 37
- **Garde-champêtre :** Mr Chambard René74 35 62 34
- **Paroisse :**74 35 62 74
- **Bibliothèque :** Permanence chaque mercredi de 14 h à 16 h pour les enfants et chaque jeudi
de 16 h à 18 h pour les adultes
- **Marché :** Tous les jeudis matins
- **Correspondant de presse :**
 - Le Progrès, Mme Michelin74 35 40 05
 - La Voix de l'Ain, Mme Grandgeorge74 35 48 06
(boîte aux lettres devant la mairie)



La Mutualité de l'Ain, quoi qu'il arrive...

Quoi qu'il arrive, vous pouvez faire confiance à la Mutualité de l'Ain. Une mutuelle pas comme les autres...

... La preuve

● L'EXPÉRIENCE

La Mutualité de l'Ain appartient à un réseau de 6000 mutuelles fédérées par la Mutualité Française.

● L'IMPLANTATION

La Mutualité de l'Ain, c'est un réseau de plus de **800 correspondants** dans le département. Des hommes et des femmes qui assurent une présence et une écoute quotidiennes dans les communes et les entreprises.

Ses **180 000 adhérents le savent.**

● LE SAVOIR-FAIRE

La Mutualité de l'Ain a acquis une compétence reconnue dans la gestion de la **complémentaire santé** et de la **prévoyance**. Elle a le souci de proposer à ses adhérents le meilleur rapport cotisations/prestations.

La Mutualité de l'Ain s'est aussi engagée activement dans l'**action sanitaire et sociale**; elle gère un ensemble complet de réalisations favorisant le **maintien à domicile des personnes âgées** (services de soins, téléalarme, résidences).

● L'ESPRIT SOLIDARITÉ

La Mutualité de l'Ain, c'est avant tout un certain esprit. **Pas d'exclusion ni de résiliation** quels que soient l'âge, l'état de santé, la situation sociale.

Au contraire, la Mutualité de l'Ain reste attachée à un principe essentiel :

la **solidarité.**

C'est ce principe qui guide toute son action.

La Mutualité de l'Ain, une mutuelle pas comme les autres.



**MUTUALITÉ
DE L'AIN**

Quoi qu'il arrive

VOTRE CORRESPONDANTE LOCALE A PRIAY

Mme Michèle COLLOMBIN
Grande Rue - 01160 PRIAY
Tél : 74. 35. 66. 28.

58, rue Bourgmayer - BP16
01017 BOURG EN BRESSE Cedex